

CONTRAT D'INSCRIPTION STAGES ET ACTIVITES LOISIRS

NOM : _____ Prénom : _____
Née le : _____ Taille : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Tél : _____ Email : _____
Nom du responsable légal pour les mineurs : _____
Tél Mère : _____ Tél Père : _____
Personne à prévenir en cas d'accident : _____

Votre niveau : Débutant Confirmé
Pratique régulière Pratique ponctuelle

Vos galops si vous en avez : _____

<u>STAGES/ACTIVITES</u>	<u>DATES DE RESERVATION</u>	<u>PRIX</u>	<u>TOTAL</u>
TOTAL A PAYER			

CONDITIONS GENERALE DE VENTE – PRESTATIONS EQUESTRES

STAGES ET ACTIVITES LOISIRS

L'inscription est souscrite pour toute la durée des stages et activités réservées. Les inscriptions aux stages et activités sont fermes. Les stages et activités doivent être réglées lors de l'inscription. L'encaissement des chèques se fera au moment du stage ou de l'activité réservée. Possibilité de faire des paiements différents pour les stages et activités si vous souhaitez avoir des dates d'encaissement décalées dans le mois. En fonction du nombre de cavaliers inscrits, les stages et activités peuvent être regroupées, modifiées ou annulées. En cas d'annulation, le stage ou l'activité sera remboursée dans son intégralité.

ANNULATION

Les cavaliers ou leur responsable légal pour les mineurs ont la possibilité de souscrire une assurance annulation facultative dont les modalités sont soumises à l'inscription. L'assurance annulation coûte 15 €uros en plus des stages ou des activités et est valable uniquement pour les stages et activités proposées sur cette fiche d'inscription. Pour bénéficier de cette assurance annulation, la licence fédérale est obligatoire. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement pour quelque raison que ce soit n'est possible même partiel. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Pour pratiquer l'équitation la licence fédérale est fortement conseillée. Lors de l'inscription, le cavalier a la possibilité de prendre cette licence fédérale qui lui permet d'être assuré dans tous les centres équestres de France affiliés, de passer ses Galops et de participer à une dynamique sportive. Les garanties couvertes par la licence figurent sur le site www.ffe.com. Dans le cas contraire, il appartient au cavalier ou à son responsable légal pour les mineurs, d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisques en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant les Ecuries de la licorne de cette responsabilité.

- Le cavalier possède une licence en cours de validité : LICENCE N° _____
- Le cavalier n'a pas de licence et souhaite en prendre une auprès des Ecuries de la licorne
 - Mineurs : 25 €
 - Majeurs : 36 €

- Le cavalier n'a pas de licence et ne souhaite pas en prendre une, dans ce cas **FURNIR L'ATTESTATION D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT EN COURS DE VALIDITE lors de l'inscription**

ATTENTION, LA LICENCE FEDERALE EST OBLIGATOIRE AU DELA DE 5 JOURNEES DE STAGES SUR L'ANNEE !!!

TENUE ET EQUIPEMENTS

Le cavalier doit, pour monter à cheval ou à poney, à pied comme en selle, adopter une tenue vestimentaire correcte et adaptée. **Les équipements obligatoires sont : Pantalon long et chaussures fermées.**

Les équipements recommandés qui peuvent être prêtés par les Ecuries de la licorne : Bombe trois points homologuée à la norme NF EN 1384 et Gilet de protection de dos Niveau 3 homologué.

Le matériel personnel type cravaches, éperons, guêtres, tapis, selle, etc, peuvent être apportés par le cavalier et utilisés après validation par une monitrice.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS TOUT LE TEMPS AINSI QUE LE GILET DE PROTECTION DE DOS POUR LES MINEURS DANS TOUTES LES DISCIPLINES JUSQU'AU NIVEAU GALOP 6 ET POUR TOUS TOUT LE TEMPS A L'OBSTACLE ET SUR LE CROSS !!!

Je déclare Mme, Mr _____, le cavalier ou le responsable légal du cavalier mineur, avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des prestations équestres, les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires, les conditions de l'assurance annulation et ce en conformité avec la loi 84610 du 13/07/1992 ainsi que du règlement intérieur des Ecuries de la licorne.

Je m'engage à régler l'intégralité des sommes correspondantes aux réservations souhaitées. Aucune réservation ne sera validée si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

Je m'engage à prendre ma licence fédérale (obligatoire au-delà de 5 jours de stages ou activités dans l'année) ou à fournir avec mon inscription une attestation d'assurance personnelle multirisques couvrant les activités équestres afin de dégager les Ecuries de la licorne de cette responsabilité.

Fait à _____

Le _____

SIGNATURE

REFUS DE L'ASSURANCE ANNULATION

- Je refuse l'assurance annulation au prix de 15 € pour les activités et les stages proposées sur cette fiche d'inscription et renonce, de ce fait, à toute demande de remboursement pour quelque raison que ce soit sauf en cas d'annulation du stage ou de l'activité par les Ecuries de la licorne

SIGNATURE

REGLEMENT

1. Montant des stages ou activités réservées : _____ €
2. Assurance annulation : NON (0 €) OUI (15 €)
3. Assurance accidents : ATTESTATION PERSONNELLE (0 €)
 LICENCE MINEURS (25 €) LICENCE MAJEURS (36 €)

TOTAL A REGLER (1 + 2 + 3) = _____ €uros

PAIEMENT : VIREMENT ESPECES CHEQUES (N°

Tous les encaissements se feront au moment du début du stage ou de l'activité.